



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du NORD

Arrondissement de VALENCIENNES - Canton de SAINT-AMAND-LES-EAUX

Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 18 avril 2024

Le Conseil Municipal de RAISMES s'est réuni en Mairie, sur convocation régulière en date du 11 avril 2024 au salon d'honneur de l'hôtel de ville et sous la Présidence d' Aymeric ROBIN, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33	Présent(s) : Aymeric Robin, Sylvia Potier, Patrick Trifi, André Kaczor, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Karine Lippert, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Lætitia Millecamp, André Couplet, Marie-Josée Paillousse, Jeanne Barbleux, Patrick Evrard, Jean-Marc Looten, Eric Monchicourt, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassar, Eric Tounsi, Carine Florent, Émeline Kessler, Véronique Hubert, et Maklouf Bouaoud, Hayette Ait Kaddour, Jean-Claude Priez	
Présents 25 / 33 Pouvoirs : 06 / 33		
Votants 31/ 33		
Secrétaire de séance Véronique Hubert	Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à : Jocelyne Dusautois à André Kaczor, Jean-Paul Birembaut à Patrick Evrard, Agathe Mahmoudi à Annette Bramme, David Belurier à Véronique Hubert, Florian Renard à Eric Warmoes, Mélissa Boucher à Sylvia Potier	
	Absent (es) excusés (es) : Eddy Zdziech, Philippe Lambert	Absent (es) :
DELIBERATION 2024.04.18	Sollicitation de financements pour l'opération Rénovation et végétalisation du parvis et des cours d'écoles Godeau et Danna	

Vu l'article 172 de la loi de finances pour 2009 créant la Dotation Politique de la Ville (DPV),

Vu l'appel à projet 2024 de l'Agence de l'eau,

Vu l'adoption des budgets primitif et supplémentaire de la ville de Raismes et son plan d'investissements pour l'année 2024,

Considérant le projet global de rénovation énergétique de l'école Anne Godeau,

Considérant que la DPV bénéficie chaque année aux communes particulièrement défavorisées et présentant d'importants dysfonctionnement urbains. Qu'elle vise à compléter la logique de péréquation prévalant dans le cadre de la politique de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU), par un soutien renforcé aux quartiers prioritaires de la politique de la ville, sur des thématiques privilégiées de transition écologique et de rénovation énergétique,

Considérant l'éligibilité de la ville de Raismes, au titre de ses quartiers prioritaires, à la programmation 2024,

Considérant la volonté de l'État d'axer ses priorités sur la renaturation et la végétalisation des cours d'école notamment,

Considérant le plan de financement figurant en annexe,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 02 contre,

AUTORISE la réalisation du projet de rénovation et végétalisation du parvis et des cours d'écoles Godeau et Danna

AUTORISE le Maire à solliciter tout financement permettant d'équilibrer l'opération

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à la demande, attribution et versement de ladite subvention

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

Aymeric ROBIN

Pour le Maire empêché,
L'adjointe,

Sylvia POTIER



RENOVATION DU PARVIS ET DES COURS DES ECOLES GODEAU ET DANNA

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
<i>études</i>	25 400,00	DPV	100 000,00
<i>Travaux</i>	320 000,00	Agence de l'eau	95 000,00
		Autofinancement (hors TVA)	150 400,00
		Fonds de concours CAPH	75 200,00
<i>Mobilier</i>			
TOTAL DE L'OPERATION HT	345 400,00	TOTAL HT	345 400,00
TVA 20 %	69 080,00	TVA 20%	69 080,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES TTC	414 480,00	TOTAL GENERAL DES RECETTES TTC	414 480,00

Aymeric ROBIN

Pour le Maire empêché,
L'adjointe,

Sylvia POTIER

